14° CONGRÈS INTER RÉGIONAL

DE LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

OCCITANIE

NOUVELLE-AQUITAINE

Une stratégie publique de santé au service du territoire et du citoyen



15 & 16 SEPT. 2022

SALLE DES FÊTES DE **RODEZ**



L'Emploi Accompagné: Un changement de paradigme dans l'inclusion en milieu ordinaire de travail





Cadre légal de l'Emploi Accompagné

art. 52 Loi 8 août 2016

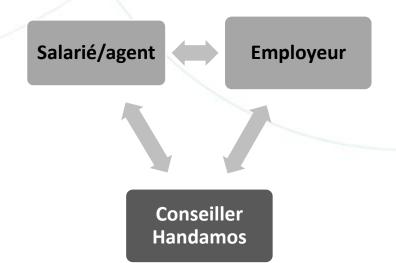
- + décret 27 décembre 2016
- + instruction DGCS 14 avril 2017 = 4 modules
- + 30 juillet 2021 art. 74 = ouverture prescription SPE
- + circulaire DGCS 10 décembre 2021 = PFS intégrés

➤ **Dispositif d'appui** pour les personnes en situation de handicap et leur employeur, destiné à leur permettre:

- d'obtenir
- / de garder

un emploi rémunéré sur le marché du travail ordinaire

Relation tri-partite



L'EMPLOI ACCOMPAGNE, POURQUOI?

- > EVITER LES RUPTURES DE PARCOURS
- > ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE
- ➤ DEPLOYER UNE OFFRE DE SERVICE ACCESSIBLE SUR TOUT LE TERRITOIRE
- ➤ ASSURER UNE REACTIVITE ET UNE CONTINUITE DES REPONSES AU BENEFICE DE LA CONTINUITE DES PARCOURS

- Subsidiarité : ses actions viennent en appui des partenaires de droits communs
- Une facilitation des échanges et de l'accès grâce à un fonctionnement en guichet unique.

L'Emploi accompagné, les principes généraux √ L'accès à l'emploi est visé en priorité

Principe du <u>Place and train / Placer puis former</u>

- ✓ L'accompagnement peut se faire avant et pendant l'emploi, sans limite de temps
- ✓ Les professionnels font le <u>lien avec le</u> <u>médico-social</u>
- ✓ Un conseiller accompagne entre <u>15 et 20</u> personnes (système de file active)

L'Emploi Accompagné, Pour qui ?

- ★A partir de 16 ans
- ★ Personnes sortant d'ESAT
- ★ TH déjà en poste rencontrant des difficultés pour sécuriser son insertion et son maintien en emploi après avis de la cellule maintien de Cap emploi ou de l'entreprise si accord agrée Agefiph/Fiphfp.
- Ayant besoin d'un accompagnement soutenu et renforcé <u>dans</u> l'emploi

Prioritairement handicap dit « invisible »

Autisme et TND
Psychique
Troubles Neuro
Déficience
Intellectuelle
Développementaux



14° CONGRÈS INTER RÉGIONAL

DE LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

OCCITANIE NOUVELLE-AQUITAINE

Une stratégie publique de santé au service du territoire et du citoyen



résultat d'un regroupement de 11 associations et organismes











2018



2021





2022







FINANCEURS









Une organisation au service de la coopération

- Porteur de projet /Chef de file : l'ESAT Les ateliers d'Ornon (APAJH33)
- Une codirection opérationnelle APAJH33 ARI
- Comité de Pilotage fédérant 11 associations /organismes (directions générales)
- Comité technique réunissant les 11 opérateurs (directions)
- Une Convention SPE / MDPH => Décloisonner & coordonner les parcours professionnels
- Une équipe dédiée, pluri-professionnelle, en charge de la coordination départementale du dispositif & des accompagnements

14° CONGRÈS INTER RÉGIONAL

DE LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

OCCITANIE

NOUVELLE-AQUITAINE

Pôle direction coordination

Equipe dédiée de 24 personnes

- 16 Conseillers/Job coach formés et supervisés (+4)
- 1 psychologue référente TSA (+0,5)
- 1 ergothérapeute (en cours)

Depuis 2019
File active 223 Personnes
54% en emploi
160 contrats / 66 CDI

• Objectif 2022 : 316



Une stratégie publique de santé au service du territoire et du citoyen

PRINCIPE DE SUBISDIARITE

Acteurs de droit commun du service public de l'emploi (Pôle Emploi + Missions Locales)

CEP (conseil en évolution pro)

Organismes de formation

MDPH

Acteurs associés (ESMS public jeunes – ESAT – services sociaux...) Opérateur spécialiste du handicap au sein du Service Public de l'Emploi :

Cap Emploi

Emploi Accompagné Expertise ciblée (P.A.S.) Prestations de compensation

Prestations spécifiques Projet professionnel



Méthodologie: Rétablissement Espoir Pouvoir d'Agir

- Rencontres fréquentes sur le lieu de travail ou en dehors
- Repérage des compétences et des besoins de compensation AVEC la personne
 développer son pouvoir d'agir et plaidoyer pour soi-même
- Individualisation et souplesse de l'accompagnement
- Coordination avec les équipes médico-sociales de la personne
- Analyse des opportunités d'emploi (détection ©)
- Développer un réseau d'employeurs = travail sur la durée, lien qualitatif

L'emploi en milieu ordinaire de travail:

Responsabilité de tous

Acculturation et essaimage

Une stratégie publique de santé au service du territoire et du citoyen

MERCI DE VOTRE ATTENTION

